

Le scandale inimaginable des éoliennes industrielles au Mont Saint Michel est en train de se concrétiser.

Les tribunaux ont donné raison au promoteur concernant les éoliennes d'Argouges.

Les avocats du conseil d'Etat ont estimé que le pourvoi devant la cour de cassation était perdu d'avance.

Nous n'avons eu aucune réponse de la présidence de la République et du ministère de la culture.

Les éoliennes vont pouvoir être installées.

Suite aux refus des permis de construire, par le préfet d'Ille et Vilaine, des projets de **Baguer-Pican, La Boussac et St Ouen la Rouerie**, le promoteur a fait appel. Compte tenu des jugements précédents, nous restons très soucieux quant aux résultats.

Laisser les aérogénérateurs s'installer près de l'emblématique Mont Saint Michel, c'est admettre une atteinte irréversible à tout notre patrimoine, à tous nos paysages.

Actuellement se déroule une enquête publique dans le village de Tremblay, situé à 2,5 km de St Ouen-la-Rouerie et à 5 km d'Argouges. Elle se termine le 17 décembre.

Vous tous qui êtes amoureux du Mont Saint Michel, et qui à travers le symbole qu'il représente voulez défendre, notre image mondiale, notre environnement culturel, nos milieux de vie, nous vous demandons de bien vouloir adresser un courrier signé au Commissaire Enquêteur afin de lui exprimer vos sentiments, votre refus de voir être défigurés le Mont, ses monuments, son environnement paysager inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco.

Monsieur Ange Janson, Commissaire Enquêteur, Mairie de Tremblay, 35460 Tremblay

A défaut vous pouvez envoyer un courrier électronique à l'Association Environnement et Paysages en Haute Bretagne (AEPHB) mfmathiot@wanadoo.fr qui transmettra votre mail au commissaire enquêteur de Tremblay.

Pour les plus courageux, il vous est possible d'écrire au Directeur de l'Unesco pour lui demander que le site du Mont Saint Michel soit exclu du patrimoine mondial si les éoliennes industrielles sont installées avec copie à l'Elysée et à d'autres élus de votre choix (premier ministre, ministres, députés, sénateurs...)
C'est, à mon avis, le point le plus sensible, pour faire bouger nos politiques.

Monsieur le Directeur de l'Unesco
7, place de Fontenoy 75352 Paris 07 SP France
bpi@unesco.org

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Elysée
55, rue du Faubourg St Honoré 75008 Paris France
courrier.president@elysee.fr

Ce sont 4 éoliennes de 140 mètres de haut qui vont être installées à Tremblay. Elles seront plus hautes que l'archange St Michel qui domine le Mont (voir graphique joint).

Avec les 3 éoliennes d'Argouges et les 5 éoliennes de St Ouen, ce seront 12 éoliennes qui seront visibles dans le même cône de vision à partir du Mont (voir le photomontage des éoliennes clignotantes et le cliché Google Earth joints) sans obstacle visuel.

Avec les 6 éoliennes de Baguer-Pican et La Boussac, situées plus à l'ouest, ce seront 18 éoliennes, portées à notre connaissance, qui seront situées sur la première ligne de crête de la baie du Mt St Michel.

Les promoteurs prétendent que les éoliennes ne seront que « peu visibles ». On sait ce que cela signifie.

Les impacts sur les paysages des Marches de Bretagne seront très importants :

- il existe de nombreux monuments historiques en plus du Mt St Michel,
- de nombreux sentiers de grandes randonnées sillonnent le pays dont le célèbre chemin qui mène de St Jacques de Compostelle au Mont St Michel,
- il y aura covisibilité totale entre les éoliennes et le Mt St Michel vus depuis les hauteurs du Parc naturel régional Normandie-Maine (collines de Mortrain).





